

# Le SPPPI-APIAS, un repaire d'activus benevolus ?

DIE FREIWILLIGEN ARBEITSEINSÄTZE IN GEFAHR ?

(Tiré de DNA édition du 06/12/2013 : Point de vue Le sacerdoce associatif / Sauvons l'activus benevolus !)

M. Pierre Lanter, un de nos lecteurs de Hochfelden, a été séduit par un joli manifeste qui circule d'association en association. L'auteur est inconnu mais l'hommage rendu aux bénévoles est aussi savoureux que pertinent!

«Le bénévole (en latin activus benevolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre dans des rassemblements divers au sein desquels il obéit à un signal mystérieux nommé « convocation ».

On trouve l'activus benevolus en divers endroits, souvent tard le soir, l'œil hagard et le cheveu en bataille, discutant de la meilleure façon d'animer une réunion, de recruter des adhérents et de boucler un budget.

Tel le caméléon (du latin chamaeleo), l'activus benevolus est capable d'innies métamorphoses ; il peut se transformer sur le champ en déménageur, plombier, femme de ménage ou trésorier. Ses ennemis héréditaires sont le «Yaka», le «Faukon» et le «lfo» ; ce sont aussi des mammifères bipèdes mais dotés d'un cerveau minuscule, ce qui limite leur vocabulaire à quelques phonèmes rudimentaires : «y a qu'à», «fait qu'on» et «il faut».

Bien au chaud dans la cité anonyme, les « yakas » et les autres guettent l'instant où l'activus benevolus fera une erreur pour bondir et lancer leur venin ; celui-ci provoque une maladie nommée «découragement» qu'on repère à deux symptômes invariables : attrait de la télévision et investissement frénétique dans la pantoufle.

Les «activi benevoli» menacés de découragement sont à classer parmi les espèces protégées. Il est possible que, bientôt, on ne les croise plus que dans les zoos, où ils n'arriveront plus à se reproduire. Les « Yaka » et les autres leur lanceront des cacahuètes pour tromper l'ennui en évoquant avec nostalgie un passé pas si lointain où le benevolus abondait, où il abattait un travail énorme et où on pouvait le traquer à l'envi.

**Sauvons l'activus benevolus avant qu'il ne soit exterminé ! Et traquons les yakas, les faukons et les autres...»**



# LES BRÈVES... ...IN KÜRZE

• **Le 03.12.2013** : L. Zilliox préside le Comité de la Section «Lorraine-Alsace» de l'ASTEE (Association Scient. & Tech. pour l'Eau et l'Environnement) à l'ENGEES.

• **Le 05.12.2013** : Réunion bi-Commission «actions transrhénanes» et «information-communication» ; intervenants (i) S3PI du Nord-Pas de Calais et (ii) M. Umhey, R.P. Freiburg i. B.

SPPPI-SITZUNG MIT VORSTELLUNG (I) DES SERIOUS GAME @L.E.R.T.E., EIN LERNSPIEL ZUM RISKOMANAGEMENT TECHNOLOGISCHER GEFAHREN (WEBSITE : WWW.ALERTE-RISQUES.ORG) UND (II) DES LEITFADENS DER OBERRHEINKONFERENZ ZUR GRENZÜBERSCHREITENDEN KOOPERATION IM BEREICH UMWELT.

• **Le 09.12.2013** : Participation du SPPPI à la Conférence de clôture de l'année européenne de l'air (Strasbourg, Maison de l'Europe).

ABSCHLUSSKONFERENZ DES EUROPÄISCHEN JAHRES DER LUFT IN STRASSBURG, UNTER DEM MOTTO : « CLEANER AIR FOR ALL, ALL FOR CLEANER AIR ».

• **Le 12.12.2013** : Réunion de la Commission «Air et Bruit» / Présentation du Plan de Protection de l'Air (PPA) de Strasbourg par M. Bertin (DREAL Alsace – service ECLA)

• **Le 07.01.2014** : Participation à la CSS (Commission de Suivi des Sites) CUS-Nord (Butagaz, Lanxess, Wagram) réunie à la DDT.

• **Le 09.01.2014** : Réunion bi-Commission «Eau, sols et déchets» et «information-communication» / Présentation et perspectives des «PAOT» (Plans d'action opérationnels territoriaux) en Alsace - document «feuille de route» des acteurs de l'eau (volets industrie & agriculture) - par Mme Morin et M. Lombard (DREAL, services SRT, respectivement MRN)

• **Le 14.01.2014 et 17.01.2014** : Présentation du SPPPI par Mme Tondre, respectivement aux étudiants d'ECO-Conseil (module sur les risques majeurs) et à l'IFFO-RME lors de sa réunion régionale à Fortschwihr.

• **Le 21.01.2014** : Réunion de la Commission «Prévention des Risques» / Directives SEVESO 2 & 3 ; réglementations et rôles des acteurs (Voir détails dans cette lettre).

S3PI-SITZUNG ZUM THEMA «STÖRFALLVORSORGE, SEVESO-II-RICHTLINIE, AUSBLICK SEVESO-III-RL», IN DEUTSCHLAND UND IN FRANKREICH (SIEHE INHALT IN DIESEM SPI-JOURNAL).

• **Le 22.01.2014** : Participation du Président du SPPPI au lancement de la démarche ALSACE 2030 / thématique «Environnement & transition énergétique», Maison de la Région à Strasbourg.

• **Le 03.02.2014** : Réunion du Bureau de l'APIAS-SPPPI à la DREAL Alsace

• **Le 05.02.2014** : Participation au test de sirène PPI sur le site industriel BUTAGAZ de Reichstett.

• **Le 07.02.2014** : Participation de L. Zilliox à l'Atelier 2 «eau et air, enjeux de santé environnement» de la démarche ALSACE 2030.

• **Le 13.02.2014** : Intervention de L. Zilliox à la Licence Pro des «Métiers de la santé au travail et dans l'environnement» (Module 2, Pr. Cantineau - Fac. de Médecine, HUS) sur le thème intitulé «Environnement extérieur, Pollution, Rôle du SPPPI».

• **Le 17.02.2014** : Réunion de la Commission «Eau, sols et déchets» avec à l'ordre du jour la réutilisation des terres excavées ; intervenants M. Heintz (DREAL-SRT), Mme Blanc et M. Rouvreau (BRGM-Orléans, Unité « Sites, Sols et Sédiments Pollués / D3E).

• **Le 06.03.2014** : Participation au groupe franco-allemand «communication / Atmo-IDEE», réuni à l'ASPA, Schiltigheim. TREFFEN DER GRUPPE «KOMMUNIKATION ÜBER ATMO-IDEE», DAS INTERREG-PROGRAMM 2012-2014, «ATMOSPHERE UND INDUSTRIE IM EURODISTRIKT STRASSBOURG-ORTENAU UND AM OBERRHEIN».

• **Le 12.03.2014** : Participation à la réunion (bureau, CA & AG) de l'APRONA, Maison de la Région, Strasbourg.

• **Le 21.03.2014** : «Conférence» des Présidents de commissions et du SRT-DREAL.

JAHRESTREFFEN DER VORSITZENDEN DER FÜNF SONDERAUSSCHÜSSEN DES S3PI MIT DER STAATLICHEN DIENSTSTELLE «TECHNOLOGISCHE RISIKEN».

• **Le 24.03.2014** : Assemblée Générale de l'APIAS-SPPPI à la DREAL Alsace.

• **Le 25.03.2014** : Conférence-Débat du SPPPI, invité M. Ackerer, Directeur de recherche au Labo d'hydrologie & géochimie - CNRS et Université de Strasbourg - sujet «Impact du changement climatique sur le cycle de l'eau en Alsace».

• **Le 02.04.2014** : Participation au Forum inter-SPPPI du 2 au 4 avril à Bordeaux-Pessac, Mme Morival, Secrétaire, représenta le SPPPI de Strasbourg-Kehl.

• **Le 03.04.2014** : Participation aux JNLF Strasbourg 2014 au PMC - Dr. Reis (Club de Neurologie de l'environnement) coordonnateur du thème «Pollution de l'air et maladies neurologiques» (J. Kleinpeter et L. Zilliox, modérateurs).

• **Le 11.04.2014** : Invitation du président du SPPPI par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin à la rencontre thématique «La place des entreprises industrielles et logistiques dans les zones urbaines».

## Annonces

**Le 22 mai 2014**, (à Paris) Séminaire «Projets industriels : quelle place pour la concertation», 101 rue de l'Université, 75007 PARIS (Inscription obligatoire: informations sur www.deciderensemble.com)

**Le 24 mai 2014** à l'ASPA Journée Portes ouvertes / Projets Interreg Rhin Sup. «Atmo-IDEE» & «Biocombust», 5 Rue de Madrid, 67300 Schiltigheim (Evènement public dans la cadre du Mois de l'Europe en Alsace - 2014)

## Agenda

**Le 22.05.2014** : Conférence-Débat au SPPPI, invité M. Fourniau, sociologue-Directeur de recherche à l'IFSTTAR et l'EHESS à Paris, sujet «Pour une culture citoyenne du risque, au-delà de la gouvernance concertée».

**2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Trim. 2014** : (Préparations en cours): (i) Rencontres-visites / projets industriels, (ii) PRSE 2 (réalisations) et PNSE 3 (lancement), (iii) Fiches : Devenir du site «ex- Raffinerie de Reichstett».

**Octobre 2014** : (date à fixer), Conseil d'Orientation du SPPPI de Strasbourg-Kehl.

**Le 9 décembre 2014** : Conférence de clôture d'Atmo-IDEE (le SPPPI est partenaire), Maison de la Région, 1 Place Adrien Zeller, 67070 Strasbourg

## Documentation

Les "publications" du SPPPI (Lettres d'information, Comptes-rendus, Diaporamas, Guides & Plaquettes, etc...) sont consultables sur le site : [www.alsace.developpement-durable.gouv.fr](http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr), dans le répertoire Risques Technologiques, sous la rubrique SPPPI.

(**"LINK"** ZUR S3PI-DOKUMENTATION )

## Contacts

**SECRETARIAT LAURENCE MORIVAL**  
DREAL ALSACE  
2 ROUTE D'ÖBERHAUSBERGEN  
67070 STRASSBOURG CEDEX  
TEL. : 00 33 (0) 3 88 13 06 07  
FAX. 00 33 (0) 3 88 13 05 60  
E.MAIL : [laurence.morival@developpement-durable.gouv.fr](mailto:laurence.morival@developpement-durable.gouv.fr)

**Kontaktperson Kehl Ursula Pütz**  
Stadtverwaltung, Bereich Umwelt, Herderstraße 3 (Rathaus II)  
D - 77694 Kehl  
Tel: 0049 (0) 7851 88-1195  
Fax: 0049 (0) 7851 88-1022  
E-mail : [u.puetz@stadt-kehl.de](mailto:u.puetz@stadt-kehl.de)



Création : Toyoyo



# imaginalsoe

« Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir mais de le rendre possible »  
Antoine de St-Exupéry

## Le SPPPI et la Prospective Alsace 2030

L'ambition du SPPPI est de participer à la promotion d'une Société humaine qui invite tout citoyen à accroître sa culture générale, scientifique et technique, pour un «mieux être» et un «mieux vivre». Dans cette optique, le SPPPI fonctionne en «**système ouvert**».

Sa présidence et ses commissions thématiques, animées par des personnalités qualifiées diversement engagées, ne reçoivent de directives d'aucune institution, d'aucun groupe d'acteurs ni d'aucun particulier. Dans les réunions du SPPPI, tout intervenant peut s'exprimer de manière libre et responsable, sachant qu'il lui faut composer le plus souvent avec des «visions» différentes des siennes. Concrètement, toute proposition émanant du SPPPI - thématique et/ou collégiale - relèvera d'une «**logique négociée**» pour construire la Société du futur.

Lieu de concertation, le SPPPI agit en **organe régulateur** d'une «machine civilisatrice» souvent défailante car alimentée de préjugés, d'incompréhensions, d'angoisses injustifiées, mais aussi d'informations tronquées et surtout de relents d'égoïsme. Les débats relatifs au PPRT du Port aux Pétales en sont une illustration.

N'est-il pas temps de concevoir un «**système de gouvernance**» capable d'actionner une **machine civilisatrice innovante** par sa manière d'intégrer à la fois des sujets humains, des éléments de la nature, des objets techniques et des règles juridiques, dans le «champ complexe» d'une Société, certes diverse, mais durablement apaisée ?

Le SPPPI, en participant à la démarche de réflexion prospective «**Alsace 2030**», reconnaît l'intérêt de partager diagnostics et savoirs, comportements et prévisions avec tous ceux qui agissent pour le «bien commun» de notre Société. Par son engagement premier dans la maîtrise des pollutions et risques potentiellement générés par le développement industriel, le SPPPI contribue à l'effort collectif pour répondre aux enjeux partagés, économiques et environnementaux, sociaux et culturels qui conditionnent l'Alsace de demain, dans la vallée du Rhin supérieur.

A l'issue de l'une des premières réunions d'atelier de la démarche Alsace 2030, j'évoquai l'évolution de la situation et des enjeux dans la région en matière d'environnement-développement depuis l'opération «Alsace 2005», initiée en 1989 par le Président Marcel Rudloff.

Rappelant ma participation à l'opération, dans le rôle d'un «rapporteur scientifique», je fis ce constat : *Heureusement qu'en un quart de siècle, l'intelligence humaine et l'organisation d'une Société à laquelle la Science, réel outil pour «diminuer l'arbitraire», apporte son aide aux Décideurs économiques et politiques, ont permis des avancées considérables dans quasi tous les domaines.*

La responsable-animatrice de la réunion d'atelier ne tarda pas à me faire remarquer qu'en 25 ans, certes «**il y a eu des avancées**» et (pourtant on constate) **plus de dégradations** !

Triste reflet des **dysfonctionnements** de l'actuelle «machine civilisatrice» ? Sans doute. Mais l'expression qui émerge de ce constat de situation est sûrement «**paradoxal**» ! Voyons !

A propos de «**paradoxes**», l'astrophysicien Jean Audouze dans un ouvrage publié (avec Jean-Claude Carrière, en fin des années 90, chez Plon) sous le titre «Regards sur le visible», écrivait ceci : «Nos contemporains ont la chance de vivre des avancées technologiques sans précédent, mais le progrès ne les rend pas plus raisonnables et les laissés-pour-compte sont nombreux».

Et d'évoquer les **paradoxes qui caractérisent notre Société** dont, je cite : «Jamais aucune époque n'a vu la population de la Terre s'accroître aussi vite et, pourtant, l'avancée des déserts et l'abandon des campagnes s'accélérent.»

«Jamais il n'y a eu autant de moyens de communication et, pourtant, le sentiment de solitude progresse.»

«Jamais l'homme n'a accumulé autant de découvertes et de connaissances et, pourtant, l'ignorance générale s'aggrave.»

Lothaire Zilliox

## INFO

**INFO sur un épisode particulier de «mauvaises odeurs» fin mars, début avril 2014.**

Le téléphone «signalements d'odeurs» de la CUS avait son répertoire bloqué. En huit jours le nombre d'appels avait dépassé celui des appels cumulés des années 2012 et 2013.

Procéder à des réponses individuelles aux plaignants devenait impossible. Informés de la situation, le SPPPI et l'inspection des installations classées de la DREAL Alsace ont mené l'enquête :

> les nuisances olfactives ne provenaient nullement d'une exploitation industrielle signataire de la «Charte Odeurs» du SPPPI.

>La source de pollution atmosphérique incriminée, diffuse et durable, se situait au niveau d'un épandage sur champs de «résidus de foin calciné» suite à un incendie de ferme à Stutzheim (Commune à l'Ouest de Strasbourg) dont les fumées ont été ressenties dans plusieurs communes de la CUS voisine.

## SIE SAGTEN S3PI ? (Un aperçu synthétique du S3PI)

**Ein S3PI** ist ein - in Frankreichs industriellen Regionen - stets vorhandenes Informations- und Beratungsgremium, jeweils bestehend aus Vertretern der Behörden, Betriebsleitern, Wissenschaftlern, Interessensverbänden und interessierten Bürgern. Das Gremium hat keine beschließende Funktion, kann aber Untersuchungsprogramme wie z.B. im aktuellen Fall in der Luftreinhaltung ein Interreg IV Oberrhein-Programm anstoßen (So mit "Atmo-IDEE"). Gleichzeitig dient es als Plattform zum sachlichen Austausch von Argumenten in Beschwerdesituationen.

### KOMPETENZBEREICHE

- Das S3PI kann alle Themen aufgreifen, welche die beteiligten Akteure, in den Bereichen der Vorkehrung, des Schutzes oder der Planung von Ereignissen im Zusammenhang mit industrieller Umweltverschmutzung und/oder technologischen Risiken, zu behandeln wünschen.  
- Der Sachverstand eines Jeden ist im Dienste für die S3PI-Aktivitäten willkommen.

### DIE «S3PI-KULTUR»

- Das S3PI, gilt als eine Einrichtung «der gemeinsamen Abstimmung» mittels echter Konzertation (d.h. «Meinungsaustausch» in ständiger Dialogbereitschaft).

- Die S3PI-Einrichtung bringt die Akteure an einen Tisch und lässt Sie die beste Möglichkeit und den besten aller Gesichtspunkte finden, um eine - von Allen angenommene - Entscheidungshilfe zu liefern, im Hinblick auf nachhaltige Entwicklung.

### DIE FÜNF BETEILIGTEN PARTNERGRUPPEN IM S3PI

Unternehmer industrieller Betriebe / Vertreter staatlicher Behörden / Örtliche Mandatsträger, Vertreter der Gebietskörperschaften, / Wissenschaftler und Experten / Mitglieder aus Umweltschutzverbänden und aus Gewerkschaften

### THEMENBEREICHE DES S3PI

- Luft und Lärm («Umwelt u. Gesundheit»).  
- Wasser, Boden und Abfall-Problematisik.  
- Rheinübergreifende Angelegenheiten.  
- Prävention der Technologie-Risiken (für den Menschen und die Umwelt).  
- Öffentliche Kommunikation und INFORMATION.

### BEITRAGSZIELE

- Die Bevölkerung über gravierende Auswirkungen von Störfällen aus der Industrie informieren.  
- Unser Wissen erweitern um mögliche Gefahren im Vorfeld besser erkennen und Vorsichtsmaßnahmen treffen zu können.  
- Panik und falsche Vermutungen in Krisensituationen durch zureichende Kommunikation zu verhindern.



Réunion du 5.12. 2013 avec la présentation du jeu vidéo éducatif Serious game @L.E.R.T.E. par Coralie Pineau (S3PI Côte d'Opale-Flandre) et Jérôme Herbaut (S3PI Artois).

Ce jeu s'adresse à toute personne souhaitant connaître et acquérir les bons gestes à tenir en cas d'accident industriel majeur.

Le jeu est gratuit ; on peut jouer sur son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, directement en ligne ou en téléchargeant l'application sur le site : [www.alerte-risque.org](http://www.alerte-risque.org)



# Les "NANO's", des Bénéfices et des Risques ! (Feu vert à la Science)

ZUM THEMA «RISIKEN UND VORTEILHAFT NUTZANWENDUNGEN DER NANOTECHNOLOGIEN»



**Le domaine des nanosciences et nanotechnologies (NST) pose de très nombreuses questions scientifiques, technologiques, économiques et sociétales dont bon nombre peuvent, à juste titre, être qualifiées de défis voire de grands défis interdisciplinaires.**

Au cœur du dispositif français de Recherche, le CNRS veut donner un nouvel élan au développement des nanosciences et nanotechnologies, en testant et préparant les NANOs de demain.

«Parmi les problématiques interdisciplinaires remontant de la communauté et engageant à la fois l'avenir des nanosciences et nanotechnologies et le rôle du CNRS nous avons dégagé deux grandes thématiques. Elles nécessitent une mobilisation volontariste à l'échelle nationale. Les projets retenus dans chacune des thématiques devront répondre au défi scientifique concerné en intégrant l'ensemble des aspects interdisciplinaires, en allant au-delà des problématiques de physique, chimie et ingénierie.»

## Le Défi NANO lance l'"AMI" 2014 !

«Pour soutenir des projets sur des champs thématiques nouveaux aux interfaces de différentes disciplines intégrant notamment des approches en sciences humaines et sociales, sciences de la vie, de l'univers, nucléaires et de particules, environnement et énergie, le défi NANO du CNRS lance un « Appel à Manifestations d'Intérêt ». Les deux thématiques retenues en 2014 (elles rejoignent nombre de questionnements de la part des membres et partenaires du SPPPI, plus particulièrement lors de débats dans le domaine Santé-Environnement) sont annoncées comme suit :

**Thématique 1 : «Mesure de traces à l'échelle nano et caractérisation in natura, in vivo.»**

De grandes avancées ont été réalisées pour le développement d'outils instrumentaux dans les nanosciences et technologies. Cependant, les propriétés d'une nanoparticule ou d'un nanomatériau sont fonctions d'une grande variété de paramètres i.e. forme, taille, distribution, propriétés mécaniques et chimiques ainsi que de son environnement. Ceci implique de pouvoir caractériser tous ces paramètres sur un même objet.

Ce point, associé à des mesures rapides, quantitatives, et en temps réel de concentration ou d'évolution des caractéristiques de nano-objets, concerne des champs variés tels que l'environnement, la toxicologie, les sciences du vivant, les sciences de l'univers. Dans ce contexte, le développement de méthodes de caractérisation et de capteurs innovants et l'implémentation d'outils métrologiques sont essentiels et d'importance majeure tant au niveau académique, qu'industriel et sociétal. Rassembler des

spécialistes en métrologie, en instrumentation, en modélisation, en médecine, toxicologie, environnement, sciences de l'univers et sciences humaines et sociales devrait permettre de stimuler et d'accélérer le processus de création et de dissémination d'outils instrumentaux adaptés à la mesure, au diagnostic, à la nano métrologie et à la standardisation. Le suivi quantitatif et en temps réel des propriétés et concentrations de nano objets, immergés dans leur environnement d'application, avec prise en compte du cycle de vie et de l'impact, constituent des enjeux majeurs de cette thématique.

**Thématique 2 : «Nano,médecine et bien être.»**

Les nanotechnologies révolutionnent de manière profonde de nombreux domaines, parmi lesquels celui de la santé. Alors que les traitements se font à l'heure actuelle de manière macroscopique, la nano médecine est, quant à elle, susceptible d'offrir des solutions moins toxiques et plus ciblées en ouvrant la voie à des traitements personnalisés. Ces avancées, couplées aux grandes possibilités des technologies de l'information et du traitement des données, permettent d'envisager des soins de santé, à la fois Prédictifs, Préventifs, Personnalisés et Participatifs, qui permettent une attention accrue à la singularité et aux besoins des personnes. De sorte que ces soins de santé personnalisés offrent une approche qui modifiera fondamentalement non seulement la gestion de la santé, de la maladie et de la pratique médicale mais aussi jusqu'à nos conceptions même du bien-être, des rapports entre santé et maladie, et des réseaux de responsabilité qui s'y trouvent engagés entre les différents protagonistes (patients, praticiens, acteurs du soin, chercheurs, décideurs politiques et scientifiques...). Rassembler des spécialistes en synthèse, en instrumentation, en médecine, en toxicologie, sciences chimiques et physiques, sciences humaines et sociales devrait contribuer au développement de cette thématique émergente.

Ces deux thématiques concernent des recherches à fort impact social et économique dont l'étude devra faire partie des projets retenus. On peut citer à titre d'exemple les aspects éthiques, juridiques, économiques ainsi que les bénéfices et risques sociétaux, environnementaux et biologiques. »

Dans ce contexte, le SPPPI se prépare à Observer, Écouter, Réagir, pour construire et activer sa communication en fonction de besoins et d'exigences qui ne cessent d'évoluer.

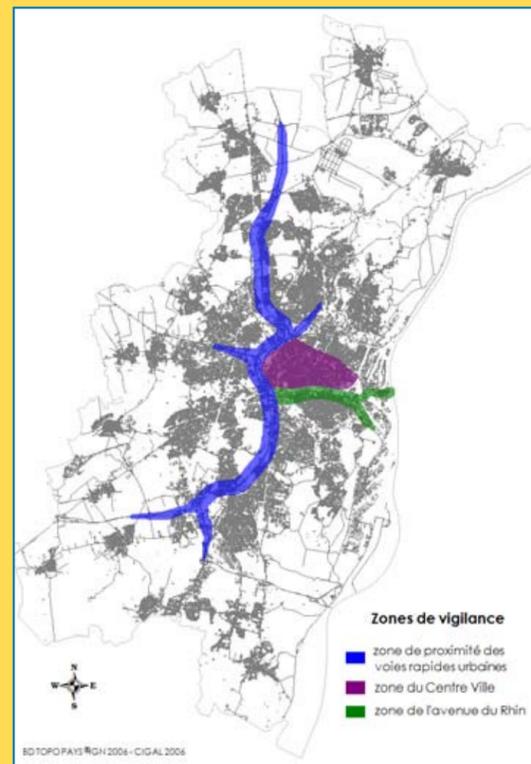
L.Z., d'après La Mission pour l'interdisciplinarité au CNRS

# Le PPA nouveau est arrivé !

DER MASSNAHMENPLAN ZUR LUFTREINHALTUNG IN STRASSBURG NEU AUFGEGLEIST

Le 12 décembre 2013, la commission «Air et Bruit» du SPPPI s'est réunie à la DREAL Alsace pour écouter M. Michaël BERTIN, Chargé de mission Qualité de l'Air et Climat, au Service ECLA de la DREAL, qui présenta aux participants le dossier de révision du Plan de Protection de l'Air (PPA) de Strasbourg, soumis à l'enquête publique jusqu'au 23 décembre.

Michaël BERTIN expliqua que la révision du PPA a été l'occasion d'aller plus loin (que la version précédente de 2011) sur le diagnostic, sur la stratégie de mise en place de mesures de protection de la population et de zones de vigilance, ainsi que sur les moyens d'actions sur la pollution de fond ou de proximité. Les réflexions ont débouché sur quinze actions spécifiques (Voir les dispositions du PPA rappelées ci-après). Plusieurs scénarios ont été étudiés pour évaluer les impacts des différentes sources de pollution sur la qualité de l'air.

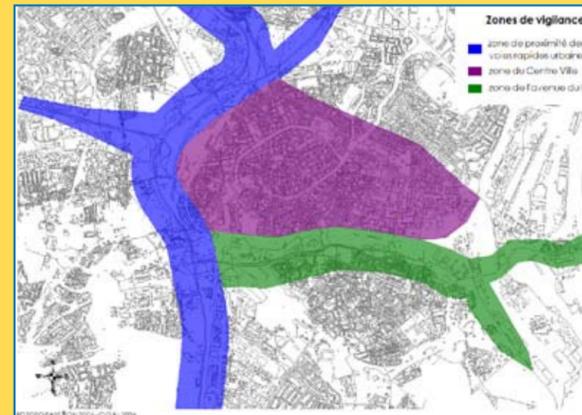


## Dispositions du PPA / Agglomération de Strasbourg (Version révisée 2014) :

En complément des démarches réalisées à d'autres échelles, 15 dispositions spécifiques ont été inscrites au PPA.

Elles ont pour objectifs de :

- Réduire ou stabiliser les émissions issues de l'agglomération en fonction des secteurs d'activités,
- Viser à protéger les populations présentes dans les zones de vigilance ou susceptibles de s'y installer,
- Améliorer les connaissances pour orienter les actions à venir.



## Ces dispositions se déclinent par secteurs d'activité, en cinq volets :

### > Volet transport :

- 1) Renforcer la politique de déplacements urbains réduisant le trafic routier, avec le nouveau PDU
- 2) Rationaliser le transport de marchandises sur la zone PPA
- 3) Restreindre l'accès aux véhicules les plus polluants dans certaines zones et sur certains axes
- 4) Réduire les émissions liées au transport sur l'avenue du Rhin
- 5) Réduire les émissions dues au trafic sur les voies rapides urbaines (autoroutes A4, A35, A350, A351 et RN83)
- 6) Promouvoir les démarches d'engagements volontaires et d'écomobilité dans les administrations et entreprises

### > Volet Urbanisme :

- 7) Intégrer dans l'aménagement urbain la nécessité de limiter l'exposition de la population aux dépassements de valeurs limites

### > Volet Industrie :

- 8) Renforcer les contrôles des émissions industrielles lors des pics de pollution

### > Volet Bâtiment, Résidentiel-Tertiaire :

- 9) Améliorer le parc existant de petites chaudières de la zone PPA
- 10) Contribuer à l'amélioration des performances environnementales des réseaux de chaleur

### > Volet Transversal :

- 11) Renforcer la prise en compte des effets sur la qualité de l'air dans les études d'impact des projets de la zone PPA
- 12) Améliorer l'information des usagers et des citoyens en cas de pics de pollution
- 13) Faire respecter l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets
- 14) Introduire un critère décisionnel dans les commandes publiques pouvant affecter la qualité de l'air de la zone PPA
- 15) Suivre les effets des dispositions améliorant la qualité de l'air sur la zone PPA

# Préventions des risques industriels

La prévention des risques industriels, chimiques entre autres, était à l'ordre du jour de la Commission du SPPPI, présidée par Mme Annie Bénétreau (SIRACEDPC) le 21 janvier 2014. La réunion a bénéficié des interventions de MM Gras (DREAL Alsace) et Wolf (RP-Préfecture de Fribourg-en-Brisgau), suivies de celle de la Présidente.

L'activité industrielle stocke et utilise de nombreux produits chimiques, la réalisation de produits manufacturés (que nous utilisons en nombre au quotidien !) présente souvent des dangers. Malgré toutes les précautions prises, des accidents peuvent survenir.

Ces accidents industriels sont heureusement rares mais peuvent être graves et avoir des effets, au-delà des limites de l'enceinte de l'établissement, sur la population et la santé, sur les biens et l'environnement.

Aussi est-il indispensable de faire évoluer réglementations et directives s'appliquant notamment aux établissements « Seveso » et aux ICPE, pour la mise en place adaptée de mesures de prévention (PPRT) et de modalités d'intervention en cas d'accident (Plans d'urgence : POI, PPI).

M. Gaby Gras (Pôle risques accidentels au SRT-DREAL Alsace) présente la mise en œuvre en France du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging, des substances et mélanges) qui introduit de nouveaux symboles et indications de danger, ainsi que des nouvelles règles de classification des produits chimiques. De ce fait, une nouvelle directive Seveso entrera en vigueur à compter du 1er juin 2015, avec un champ d'application modifié et de nouvelles obligations. Cette nouvelle directive «SEVESO 3» comporte plusieurs évolutions par rapport à la directive Seveso 2, dont :

- des délais de mise en œuvre pour les établissements concernés par des changements de régime ;
- de nouvelles obligations en matière de communication: il s'agit de «renforcer l'accès à l'information et la participation du public, sans excès, sur la base des dispositions de la Convention d'Aarhus» ( Convention ratifiée par la France le 8 juillet 2002).

M. Oliver Wolf (Abteilung 5 Umwelt, im Regierungspräsidium Freiburg) présente les mesures de prévention des risques prises en Allemagne en application de la directive Seveso 2 («Störfallvorsorge Seveso-II-Richtlinie») et les perspectives d'application du «Code» Seveso 3 au Bade-Wurtemberg («Ausblick Seveso-III-RL).

Il qualifie la transcription de la nouvelle directive Seveso d'énorme «travail d'administration» ( Verwaltungsaufwand : Enorm, écrit-il dans son diaporama ), exigé à la fois des Autorités comme des Exploitants, et ce d'ici le 31.05.2015, au plus tard !

Mme Annie Bénétreau, après avoir donné un aperçu de l'évolution du cadre juridique (Directives Seveso1-1982, Seveso2-1996, Seveso3-2015), expliqua l'articulation entre les 4 axes de la politique concertée «de maîtrise des risques majeurs»

en indiquant pour chacun de ces axes le rôle joué par les divers acteurs concernés : L'établissement industriel, les services de l'État, les collectivités territoriales.

La présentation, commentée et discutée, a été faite au moyen d'un Tableau très instructif pour l'ensemble des membres du SPPPI ; à double entrée, ce tableau - consultable sur le site du SPPPI - comprend,

- «en colonnes», les acteurs : l'Exploitant, les Services (DREAL, DDT, Préfecture et SDIS), les Collectivités (Communes/EPCI ou agences d'urbanisme, Conseil Général et Région) ;
- «en lignes», les 4 axes (de politique) successifs: La réduction du risque à la source, la maîtrise de l'urbanisation, l'organisation de la réponse opérationnelle, l'information préventive à la population.

**A titre d'exemple, relevons que l'axe d'information préventive mobilise une majorité d'acteurs au service de la population, avec :**

- les essais mensuels des sirènes d'alerte par l'exploitant,
- la consultation des riverains au sein des commissions de suivi de site (CSS), lors d'enquêtes publiques relatives aux autorisations d'exploiter et aux PPRT par la DREAL,
- la concertation permanente ouverte au SPPPI par ses commissions (documents-guide disponibles),
- l'accès donné au dossier départemental des risques majeurs (D.D.R.M.) et la participation offerte aux exercices PPI par la Préfecture (SIRACEDPC),
- la consultation d'un DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) dans les communes exposées à un risque identifié.

Störfallvorsorge / Prévention d'incident .

## Warum Störfallvorsorge? Prévention d'incident, pourquoi ?

1974 Flixborough (GB)      1976 Seveso (I)      1986 Schweizerhalle (CH)

http://www.boripedia.org/display/boipedia/Seveso\_-\_Italy  
http://www.austlii.edu.au/au/other/dfat/special/seveso/friborough1974incident-friborough1974.html  
http://programm.aif.ch/detail/w/1182507-c446-49ef-bd7f-79c7702b780b

Folie 2, 20.01.2014

Baden-Württemberg  
Umweltministerium